L'EMERGENCE DES INFIRMIERS EN MILIEU SAPEUR-POMPIER

EPOQUE 2
LE TEMPS DES REUNIONS

1) 1991 – Levallois-Perret, la rencontre
2) Pas d'armée Mexicaine,
3) Les quatre mousquetaires,
4) Troyes congrès du SNSPP,
5) La puissante FNSPF prend position

1). 1991 – Levallois-Perret, la rencontre

Le 4 février 1991, aura lieu à la direction de la sécurité civile (DSC) à Levallois-Perret dans les Hauts-de-Seine, la première réunion officielle sur le projet d'un nouveau service de santé et de secours médical des sapeurs-pompiers français.
Avions nous pris conscience de cet instant? Certes non.
Un groupe pluridisciplinaire, deux médecins professionnels, *(à l'époque des médecins pouvaient être recrutés sur titre en qualité de capitaine professionnels mis sur emploie de médecin)* un officier professionnel, un officier volontaire (cadre infirmier) allait se former, il allait pénétrer dans les arcades de l'administration centrale, y trouver son chemin, se faire reconnaître, et tenir, tenir « coûte que coûte ».

Ce **4 février 1991** donc, réunion à la Direction de la Sécurité Civile entre les hauts fonctionnaires de la DSC de la DGFPT, la BSPP, l'association des DDSIS, la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France et l'intersyndicale représentée par le SNSPP, sur le sujet tellement attendu du SSSM.

Ce matin-là se rencontrent pour la première fois à la sortie du métro à Levallois-Perret, **le Capitaine Denis MUNSCH et Jean-Pierre DESCHIN le lieutenant volontaire**, tous deux mandatés par le Président du SNSPP.
La rencontre avec **Christian LEMBEYE et Claude GONZALEZ,** tous deux médecins commandant de sapeur-pompiers professionnels, se fera un peu plus tard dans l'antichambre de la salle de réunion plénière. **Ils ne se quitteront plus**.
Notons au passage que ces deux médecins, avant de devenir professionnels puis médecins-chefs, furent tout d'abord médecins de sapeurs-pompiers volontaires, eux- aussi ayant vécu les pratiques soignantes de terrain, le plus souvent seuls aux cotés des sapeurs-pompiers secouristes, éloignés des structures hospitalières.

La réunion commence, sur le thème de l'organisation et la place du SSSM, de la révision du statut des médecins, pharmaciens et vétérinaires de sapeurs-pompiers volontaires. En deuxième temps, de la nécessité, étudier les bases d'un cadre d'emplois pour des médecins de SPP.

La FNSPF est représentée par un médecin officier de sapeurs-pompiers professionnel, le médecin commandant **Claude GONZALEZ,** Président de la commission Santé de la FNSPF, qui avec son confrère **Christian LEMBEYE,** argumente avec conviction et pertinence la nécessité d'une mise à plat du modèle actuel. Pour créer le SSSM de l'an 2000, et la mise en œuvre au niveau de l'Etat d'un nouveau cadre réglementaire pour les SDIS, une loi, des décrets et un cadre d'emplois pour les médecins de sapeurs-pompiers. Un statut adapté pour les autres personnels composant le service de santé : les pharmaciens et les vétérinaires. Pour les infirmiers, leur discours est clair, il leur faut une reconnaissance institutionnelle au sein du futur SSSM.

2) Pas d'armée Mexicaine

Denis MUNSCH et Jean-Pierre DESCHIN argumentent dans le même sens ; J-P DESCHIN fait remarquer que « *la nature ayant horreur du vide* », le vide en matière pluridisciplinaire étant apparu, **les infirmiers** sont en passe de le combler dans les casernes. La synergie entre les représentants de la FNSPF et du SNSPP est parfaite, sauf que le représentant de l'Etat Monsieur REBELLE BORGELA n'entend pas élargir l'éventail des professionnels de santé, aux infirmiers, sauf peut-être pour les kinésithérapeutes qui sont potentiellement moins nombreux et déjà reconnus dans certains grands SDIS comme celui des Yvelines, avec le grade de sous-lieutenant sur titre.
Bref il ne souhaite pas recréer la pyramide hospitalière, ou le service de santé des armées, « *pas de manipulateurs en radiologie et pas d'armée mexicaine* ». Et surtout **pas d'infirmiers**, pour couper court à la proposition de J-P DESCHIN de lancer la réflexion sur un statut d'infirmier de SPV.

Mais c'était sans compter sur la conviction, l'élan militant des représentants de la FNSPF et du SNSPP. En effet, la communion d'esprit sur l'objectif à atteindre par ce groupe pour un intérêt général qui allait au-delà des professionnels de santé concernés et des sapeurs-pompiers, allait faire basculer la certitude du représentant de l'Etat de ne pas ouvrir le débat sur la question des infirmiers.
Avec une chute en apothéose, celle de Claude GONZALEZ qui demanda, à ce « *Môsieur* » s'il pouvait se passer de sa secrétaire pour préparer ses réunions, et taper son courrier ? Celui-ci répondit que « *non* » ce à quoi Claude GONZALEZ rétorqua « *eh bien moi non plus Môsieur Le Directeur, je ne peux me passer de* ***MON INFIRMIER*** *!* ».
D'emblée, la nécessité de mise en chantier de plusieurs groupes de travaux se fait ressentir. Un vaste projet qui touche le devenir des médecins, pharmaciens, vétérinaires, kinésithérapeutes des infirmiers et auxiliaires *(l'ancêtre de TSU mais nul n'est prophète en son pays)*, mais aussi sur l'organisation et la place du SSSM, dans un SDIS.

3) Les quatre mousquetaires

À l'issue de cette réunion et des comptes rendus respectifs fait aux responsables des organisations représentatives en présence, le **SNSPP** et la **FNSPF,** d'accord sur l'objectif à atteindre fut évident et la synergie des volontés des deux parties était nécessaire. Le président de la FNSPF et du SNSPP, décidèrent de faire l'union sacrée, le groupe des mousquetaires, GONZALEZ, LEMBEYE, DESCHIN, MUNSCH, travailleraient de concert.

Photo:
A gauche Claude GONZALEZ,
A droite Christian LEMBEYE.

Photo:
A gauche Jean-Pierre DESCHIN
A droite Denis MUNSCH.

À ce sujet, il ne faut pas manquer de préciser que c'est grâce à la force de conviction, de Claude GONZALEZ et à la vision du long terme du Président JANVIER, que la « puissante » FNSPF s'est engagée pour la reconnaissance des infirmiers.

Photo : Première *Réunion du groupe de travail sur le SSSM, au siège de la FNSPF, rue de Dunkerque à Paris ; Le Lieutenant Volontaire Jean-Pierre DESCHIN, Les Médecins Commandants, Claude GONZALEZ et Christian LEMBEYE, le Commandant Denis MUNSCH et le Caporal LEFEVRE (Vice-Président du SNSPP)*

Pour la première fois le problème des infirmiers est évoqué officiellement par ces deux organisations représentatives et un groupe de travail est constitué ensuite à la demande du Directeur de la sécurité civile Monsieur LEBECHU.
Et puis nous sommes allés sur présentation de la FNSPF, au Sénat. Claude GONZALEZ fut notre mentor, et les infirmiers ont participé à l'exposé des motifs sur le projet de loi dans lequel devait figurer les SSSM des SDIS avec comme dynamique de suite dans les décrets voir figurer les composantes médecins, pharmaciens vétérinaires et infirmiers.

Ce contact fut effectué auprès d'un sénateur qui serait investi dans la commission sénatoriale ad hoc.

Les voici sur la photo en compagnie du sénateur à l'issue de la rencontre. Nombreuses furent par la suite ce genre de rencontres.

4) Octobre 1991- Troyes, congrès du SNSPP

1991, le président du SNSPP, **Gérard GILLIOCQ** invite **Jean-Pierre DESCHIN**, à participer au débat pour présenter la problématique du service de santé des sapeurs- pompiers à l'occasion du 11e **Congrès du SNSPP à Troyes les 15,16 et 17 octobre 1991,** ce fut un examen de passage pour les infirmiers.

Dans son éditorial de la revue « **PLEINS FEUX** » relatant les temps forts du Congrès, le président ***Gérard GILLIOCQ,*** avec le soutien de son secrétaire général ***Jean-Michel MEROLA,*** et du comité exécutif du SNSPP, indique qu'il décide de donner au dossier du service de santé et celui des infirmiers, une priorité dans les actions revendicatives du syndicat, pour les années à venir.

Photo: *Le comité exécutif du SNSPP, au centre Gérard GILLIOCQ.*

5) 1991 – La puissante FNSPF prend position

Le 17 octobre 1991, Le Président de la FNSPF **Bernard JANVIER** normalise la problématique des infirmiers en faisant parvenir à tous les Directeurs, médecins-chefs, Présidents des Unions Régionales et Départementales, Présidents d'Associations des personnels de Santé et aux représentants de l'intersyndicale, avec comme préambule

« Messieurs,

Afin de débuter la mise en application de la proposition, approuvé le 26 septembre dernier par la Commission Fédérale du Service de Santé et de Secours Médical, il serait utile que soit désigné, dans chaque Service Départemental d'Incendie et de secours, un paramédical sapeur-pompier (infirmier ou kinésithérapeute) afin d'être l'interlocuteur local ».

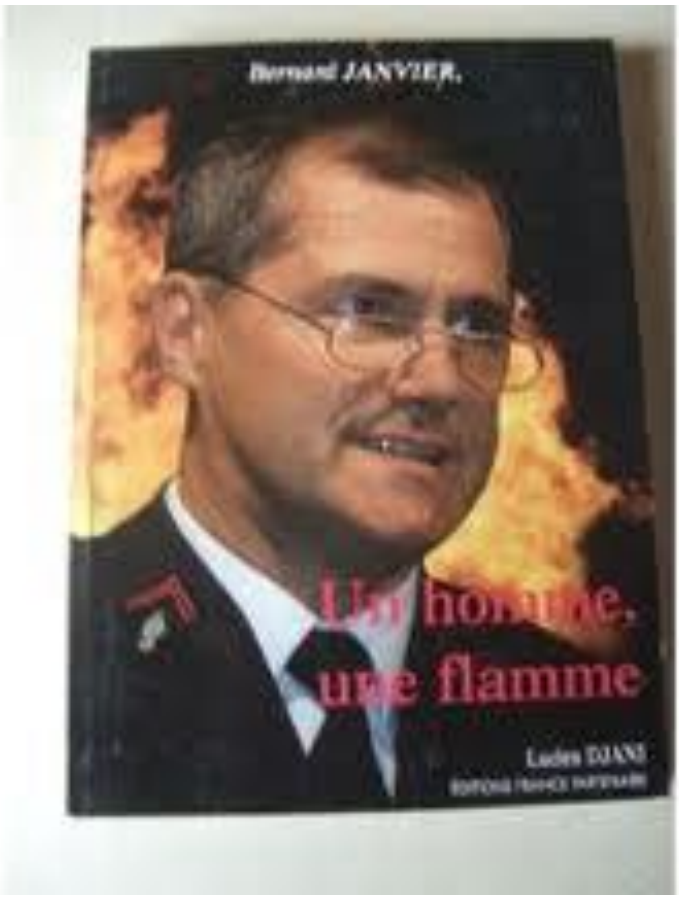

Photo : *Photo : Colonel Bernard Janvier*

La petite machine de l'association des infirmiers se met au travail et collationne rapidement les coordonnées de ses futurs correspondants .Ce groupe de pionniers, allaient relayer les messages de notre politique et porter « la bonne parole » auprès des élus, des présidents d'unions, des sapeurs-pompiers, des responsables syndicaux.

Ils feraient remonter les informations et organiseraient les réunions infirmières locales, ils favoriseraient la présence des infirmiers en nombre à tous les congrès de la FNSPF. La centralisation de l'ensemble sera assurée par Jean-Pierre DESCHIN avec le support de Mr **PATRICIA,** responsable du secrétariat du SNSPP.

Voici ces pionniers:

POTONEC (Vichy 03), VIGIER (Cisteron 04), CECCONI (Vence 06), MANTEGUES (Aspremont 06), VIALAR (La Voulte 07), NICONI (Corse), HAZANERGOVIC (Aldreein 09), ETIENNE (Pledran 22), LECAS (Montbeliard 25), CHANTERDRIX (Crest 26), AUBARD (Pouldrezic 29), PETIT (Nimes 30), QUITTANCON (Saint-sever 40), REY (Saint-Chely d'Apcher 48), DUBROUS (Melin 77), LEBASTARD (78), GALLAIS (Evron 53), RIO (Saint-jean Brevelay), DELPLANQUE (Bersee 59), BOURGOIS (Marquise 62), DESCHIN (Vitry-en-Artois 62), JOUABADE (Lezoux 63), LAREGLE (Oloron Saint-Marie 64), SCHOLLER (Eckbolshem 67), QUILLE (Lyon 69), MUNDCH (Provins 77), BOREL (Versailles 78), MARBEX (Saint-germain en laye 78), LONGEAUX (Amiens 80), PUGGNAIRE (Brignoles 83).

Il n'est que juste de nommer ces infirmières et infirmiers de la première heure, sapeurs-pompiers volontaires, qui se sont engagés pour la profession, avec détermination, qu'on leur rend cet honneur, certains ayant été payés par l'ingratitude.

LA SUITE DANS L'EPOQUE 3.

« Exister dans la maison sapeurs-pompiers »